



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC


DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

EST DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Zacharie qui sera tenue **lundi 1^{er} mai 2023 à 19h30, au centre municipal des loisirs**, il sera procédé au dépôt du Rapport financier et du Rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

QUE toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit rapport lors de la séance ordinaire du Conseil et obtenir les réponses à ses questions à ce sujet.


Donné à Saint-Zacharie, ce cinquième jour du mois d'avril deux mil vingt-trois.


Brigitte Larivière Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Zacharie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits suivants: **au bureau municipal et à l'église paroissiale et sur le site internet au www.st-zacharie.qc.ca**, le 5 avril 2023 entre 12h30 et 13h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 avril 2023


Brigitte Larivière Directrice générale/greffière-trésorière